Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1981)

Heft: 33: Le Schwyzertütsch : 5e langue nationale?

Artikel: "Le Schwyzertütsch" : écran ou lien?

Autor: Bauer, G.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-978165

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Le Schwyzertütsch»: écran ou lien?

G.F. BAUER, ancien ministre, Peseux/NE

Introduction

Mes premiers mots seront pour vous remercier d'avoir bien voulu m'appeler à apporter la contribution d'un «praticien» à l'analyse du problème, dont vous avez fait le thème de votre colloque 1980.

Je me plais à souhaiter que mises au bénéfice de votre bienveillante attention les réflexions, dont je vous ferai part, susciteront votre intérêt.

Laissez-moi vous féliciter d'avoir choisi comme thème de votre colloque 1980 «le Schwyzertütsch, 5e langue nationale?» Il s'agit là d'un sujet d'une importance permanente et polyvalente, intéressant bien entendu au premier chef les linguistes que vous êtes et dont les incidences sur la vie politique de la Confédération, les relations confédérales, les rapports humains au sein de nos communautés nationales sont évidentes.

Aussi bien la coexistence de nos langues nationales parlées et écrites mérite un examen, des analyses renouvelées et entreprises de tous les points de vue et cela de la part de tous les milieux concernés de notre Pays, tels les milieux scientifiques, des arts et des lettres, de la politique et de l'économie.

Je m'acquitterai du mandat, que vous avez bien voulu me confier en vous présentant quelques réflexions sur le rôle que me paraît remplir et pourrait ou devrait jouer à l'avenir le Schwyzertütsch au nombre des langues parlées et écrites que compte le pluralisme linguistique de notre Pays, dans les relations confédérales, limitées à celles qui lient Suisse alémanique et Suisse romande.

L'existence du Schwyzertütsch, l'ampleur et la diversité de son usage, son audience, que nous constatons tout au long de nos contacts quotidiens avec nos compatriotes constituent-elles un problème, représentent-elles dans le temps présent un frein, un obstacle, comme d'aucuns le disent ou le pensent, à l'évolution positive des rapports de la Suisse alémanique avec la Suisse romande ou peuvent-ils le devenir à l'avenir en raison de facteurs tant extérieurs qu'intérieurs à notre pays?

Ce que je pourrai en dire est issu de la récente enquête qu'un Groupe romand, mandaté par la Nouvelle Société Helvétique – N.S.H. – a conduite durant l'hiver 1979–1980 et le printemps de 1980 auprès de quelque 100 personnes de milieux politique et professionnel différents appartenant aux cantons de la Suisse romande et dont les conclusions ont été présentées lors du colloque N.S.H. à Lenzbourg le 6 juin 1980,

dans le temps même où un Groupe suisse alémanique faisait connaître les siennes.

Mon propos se fondera aussi sur des expériences et des réflexions personnelles. Il se bornera à l'examen de la coexistence des trois langues écrites ou parlées, le français, l'allemand et les dialectes suisses alémaniques et de ses effets sur les rapports Suisse alémanique/Suisse romande, en mettant un accent particulier sur le Schwyzertütsch.

II Les trois langues considérées dans leur coexistence historique

Point n'est besoin de souligner, encore moins de rappeler devant l'auditoire que vous êtes, les différences profondes que présentent les passés linguistiques des communautés suisses alémanique et romande de la Confédération.

En effet – caractérisée en un survol rapide –, en Suisse romande, placée en face d'un voisin, la France, anciennement unifié et centralisé – sous les monarchies, empires et républiques – l'évolution linguistique s'est déroulée d'une manière unique sous l'influence de la Réforme, de l'extension géographique de la langue française interne et externe à la France et a conduit à l'omniprésence du français et à l'évanouissement des patois qu'elle comptait.

L'histoire linguistique de la Suisse alémanique, de son côté, a consisté en des péripéties internes et externes à la Confédération, en des flux et reflux alternatifs de l'allemand et des dialectes suisses alémaniques, courants et manifestations qui appartiennent aussi à l'histoire contemporaine.

C'est ainsi que la création dans le cours de l'histoire moderne du premier Reich allemand en janvier 1871, sa chute en 1918, l'éphémère IIe Reich (République de Weimar), l'impérialisme idéologique du IIIe Reich nazi de 1933 à 1945 n'ont pas été étrangers, indépendamment de la richesse des sources de culture suisse alémanique, finalement à la consolidation, à la généralisation, en tant que langue parlée des dialectes suisses alémaniques, à tous les secteurs de la population, à toutes les professions. Il s'est agi là d'une affirmation de son identité, de ses spécificités.

Des Romands ont été les premiers à le reconnaître. C'est ainsi que l'historien William MARTIN, parlant en 1914 déjà de la vigueur des dialectes suisses alémaniques, disait: «L'allemand suisse a fait preuve jusqu'ici d'une vitalité admirable, qui n'a peut-être pas sa pareille au monde . . . il s'est maintenu comme langue parlée non seulement dans

le peuple, mais encore dans toutes les classes de la Société. Cette vitalité seule prouve qu'il s'agit d'une véritable langue et non d'un patois»[1].

Charly CLERC, qui a été et qui demeure aujourd'hui l'un des meilleurs connaisseurs et interprètes de la Suisse alémanique et de ses langues, à son tour écrivait en 1944:

«Cet idiome – allemand-suisse –, que si peu d'entre nous réussissent à parler convenablement et qu'en général nous ne comprenons guère, il faut ici prendre sa défense. Non qu'il ait en Pays suisse à subir des attaques, mais, ce qui est presque plus grave, il n'est pas estimé selon ses mérites, ses ressources . . . En deça de l'Aar et de la Sarine, il arrive qu'on le dédaigne. Dans notre opinion publique, le bon allemand c'est celui de l'Allemagne; ce qui se parle en Suisse serait donc, sans qu'on le définisse en un terme aussi cru, du mauvais allemand . . . Le Schwyzertütsch est une langue, la langue des pays alémans. Elle a subsisté à travers les siècles alors que plusieurs états germaniques adoptaient peu à peu, pour l'usage commun, le saxon de la Bible de Luther. Mais entre les Alpes et le Rhin demeurait vivant savoureux et riche cet idiome allemand-suisse.»[2]

Friedrich DÜRRENMATT caractérise de la sorte les dialectes suisses alémaniques et leur signification humaine: «Das Schweizerdeutsche als seine Muttersprache ist die Sprache seines Gefühls, das Deutsche als seine «Vatersprache» die Sprache seines Verstandes, seines Willens, seines Abenteuers . . .»[2]

Indépendamment de l'influence des mouvements de pensée, de facteurs politiques propres à la Suisse contemporaine, la coexistence dans les rapports Suisse alémanique/Suisse romande, de la langue française, allemande et des dialectes alémaniques est le fruit de l'histoire mouvante des régions suisses romandes avec la France, d'une part, et des régions suisses alémaniques avec les Etats allemands d'abord, le premier, le deuxième et le troisième Reich, dans la suite, d'autre part.

Si, en raison de la puissance d'attraction de la langue française, appuyée par l'Etat politique français – le plus populeux Etat de l'Europe du XVIIIe et du début du XIXe siècle – et du fait de l'emprise de la Réforme, la langue française s'est substituée aux patois au point de les faire disparaître, il en a été tout autrement de la langue allemande, de sa croissance malaisée dans l'Europe des nationalités des XIXe et XXe siècles, de la survivance bénéfique des langues parlées en Allemagne du Sud et en Suisse alémanique.

1. R. ZELLWEGER (1978): *«Schweizerdeutsch», Materialien zur Landeskunde*, polycopié Neuchâtel, Université, Séminaire d'allemand.
2. R. ZELLWEGER (1978): *«Schweizerdeutsch», Materialien zur Landeskunde*, polycopié, Neuchâtel, Université, séminaire d'allemand.

Alors que les communautés romandes pouvaient sauvegarder, dès la chute du 1er Empire français, leurs identités vis-à-vis de la France et leurs spécificités au sein de la Confédération, nos compatriotes suisses alémaniques, placés en face de la puissance nouvellement unifiée et voisine de l'Allemagne des XIXe et XXe siècles, ont, en parlant leur langue nationale, voulu non seulement conserver une tradition, une culture propre, mais aussi affirmer, à leur tour, leurs identités, leur quant-à-soi vis-à-vis du voisin devenu puissant et expansionniste du 1er Reich et contre l'idéologie du IIIe Reich nazi.

Par voie de conséquence, si nous voulons apprécier la valeur, la raison d'être d'aujourd'hui et de demain des langues parlées et écrites en Suisse, si nous voulons nous convaincre de la nécessité non seulement d'en admettre la coexistence, mais bien davantage de les assimilier en les comprenant et en les parlant, il faut alors que Suisses romands et Suisses alémaniques se rappellent les origines différentes et également dignes de considération et de compréhension de ce pluralisme linguistique. Il faut, au surplus, qu'ils soient conscients, tout à la fois, de la nécessité de cette coexistence inhérente à notre vie confédérale, des charges qu'il nous impose comme des chances qu'il nous offre dans le monde international contemporain.

III La coexistence des trois langues

= considérée dans les rapports Suisse alémanique/Suisse romande
= ou le fédéralisme et le pluralisme linguistique suisses

Le Président de la Confédération, M. G.-A. CHEVALLAZ, aux termes de la conférence qu'il a présentée au colloque de la N.S.H. à Lenzbourg, le 6 juin 1980, intitulée «Dialogue entre Suisses», a rappelé et souligné ce qui suit:

«. . . le fédéralisme fondamental explique la survivance et la vitalité du particularisme linguistique, les dialectes chez les Confédérés, le français chez les Romands avec la mince survivance des patois. Il a, à travers le temps, permis la maintenance des langues comme la dualité confessionnelle en dépit des migrations et du brassage des populations.»

Il est aussi vrai de penser, me paraît-il, qu'au travers des vicissitudes, dont ont été prodigues les relations internationales du continent européen des XIXe et XXe siècles, la diversité des langues, leurs attaches profondes dans les communautés rassemblées au sein de la Confédération, en particulier la survivance, l'extension des dialectes suisses alémani-

ques, le pluralisme vivifiant et stimulant de nos cultures ont contribué à imperméabiliser la Suisse vis-à-vis d'influences, de pressions idéologiques et politiques sur le plan externe, comme elles ont permis, sur le plan interne, de sauvegarder dans son essence le fédéralisme en dépit de l'évolution centralisatrice politico-administrative que nous avons enregistrée au cours des dernières décennies.

Aussi bien suis-je de l'avis, compte tenu des enseignements de l'histoire contemporaine des relations internationales en général et de nos rapports avec l'étranger en particulier, comme aussi de la large audience des dialectes suisses alémaniques au sein de la Confédération, que les nouvelles et nécessaires osmoses, que requiert la revalorisation du fédéralisme et son adaptation aux conditions nouvelles de vie collective, ne se réaliseront et ne se révéleront efficaces que si nous prêtons une attention fondamentale à nos langues parlées et écrites, dont le Schwyzertütsch, et si nous les comprenons et les possédons mieux qu'aujourd'hui.

Certes, une telle attitude de la part du Suisse romand implique un double effort, une maîtrise de l'allemand et une connaissance ou une compréhension, à tout le moins, du Schwyzertütsch.

S'il est raisonnable de le demander au Suisse romand, ce n'est point du tout, comme on le pense ou ainsi qu'on le dit, du fait que les communautés suisses romandes représentent une minorité démographique, mais c'est bien, me semble-t-il, pour les deux raisons suivantes, fort différentes l'une de l'autre:

- parce qu'il est dans l'intérêt bien compris du Suisse romand par un effort permanent de mieux se faire comprendre de son compatriote suisse alémanique. Comment pourrait-il mieux y parvenir qu'en parlant ou, tout au moins, en comprenant les dialectes que parlent et qu'affectionnent nos compatriotes?
- parce que le Suisse romand doit se rappeler que l'audience et l'extension contemporaines du Schwyzertütsch ont représenté dans un proche passé et traduisent aujourd'hui l'affirmation d'une culture, d'une spécificité, d'une originalité toutes conditions d'une personnalité, d'une volonté d'indépendance, d'un fédéralisme vivant, à quoi nous ne pouvons qu'applaudir.

La pratique quotidienne des dialectes suisses alémaniques dans les rencontres confédérales ne saurait être interprétée comme l'expression d'une quelconque désinvolture à l'égard des Suisses romands; c'est l'expression d'un quant-à-soi parallèle au nôtre, d'une identité complémentaire à la nôtre, c'est somme toute un comportement fédéraliste.

Dans le temps même où le Suisse romand doit manifester cette compréhension et se prêter à ce dialogue en s'y préparant par ce double effort

linguistique, le Suisse alémanique, de son côté, doit prêter plus d'attention à la langue française, apprise et parlée, non pas seulement ou tellement comme l'une des langues mondiales, mais encore et surtout comme véhicule linguistique non moins nécessaire de la communauté confédérale.

IV La coexistence des trois langues considérée dans ses incidences, à la fois, internes et externes

La revalorisation du fédéralisme, dont on se met tant à parler, passe bien entendu par une meilleure connaissance des génies spécifiques de la Suisse alémanique – dont l'expression caractéristique est l'idiome allemand-suisse –, du Tessin et de ceux de la Suisse romande, par le respect des personnalités et des cultures que la Suisse a le privilège de réunir. Elle sera rendue possible, tout au moins plus aisée, par un savoir linguistique plus approfondi et plus généralisé, instrument indispensable du dialogue confédéral.

D'aucuns ne manqueront pas d'émettre des doutes, d'exprimer des critiques à l'adresse de tels objectifs, de telles actions, eu égard, prétendront-ils, à l'osmose progressive européenne et à l'interdépendance croissante du monde occidental.

L'évolution probable des communautés nationales européennes dans leurs rapports en voie de se multiplier et de s'intensifier, tout au contraire, doit nous inciter à accroître, accélérer et approfondir les efforts de compréhension des génies propres à la Suisse et la connaissance de nos potentiels.

Une connaissance de l'extérieur, du contexte européen et du monde occidental présuppose l'exercice quotidien d'une meilleure compréhension de nos spécificités régionales, de nos cultures, leur conjugaison plus efficace.

Cette pratique du fédéralisme en général, du pluralisme linguistique, qui nous caractérise en particulier, représente une somme d'expériences, d'enseignements d'un intérêt pratique pour nos comportements individuels et de membres de communautés. Elle nous prépare à mieux saisir la complexité d'une coexistence et d'une interdépendance européenne et mondiale. Cette assimilation des cultures régionales suisses, de leurs particularités linguistiques, notamment des dialectes de la Suisse alémanique – puisqu'ils n'existent qu'à l'état de vestige dans les cantons de la Suisse romande – constitue, si nous le voulons bien, un banc d'essai, une préparation à la compréhension des cultures et des individualités des

pays étrangers par l'ouverture d'esprit qu'elle implique, la capacité de réception et d'assimilation qu'elle suscite selon les cas et les individus. Négliger cette plate-forme d'expériences quotidiennes, vivifiantes, que doit comporter la vie en communauté confédérale et plurilinguistique – par opposition à celle au sein d'un Etat centralisé –, c'est risquer de maltraiter les rapports que nous entretenons sur le plan international, d'en prendre une vue sommaire et simpliste et c'est négliger les atouts que nous valent le fédéralisme et le pluralisme linguistique.

Ce serait aussi dans un avenir pas très éloigné s'exposer, sans préparation, sans discernement, à la pénétration envahissante d'innombrables informations de toute nature que diffuseront les modes de communication des derniers vingt ans du XXe siècle.

V Des attitudes réciproques dans les rapports Suisse alémanique/Suisse romande en relation avec les problèmes linguistiques, dont celui du Schwyzertütsch

«S'entendre . . . sans se comprendre», la boutade rappelée par G.-A. CHEVALLAZ dans sa conférence mentionnée antérieurement, si elle a jamais vraiment caractérisé les relations entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, n'est plus aujourd'hui qu'une plaisante boutade.

Et cela d'autant plus si l'on prend la peine de mettre face à face les comportements individuels observés à cet égard en Suisse alémanique et en Suisse romande et les problèmes posés et qu'il s'agit de résoudre. On peut, en un raccourci très sommaire, constater un attrait marqué en général pour l'anglais, un manque d'intérêt ou d'attention à l'égard de la langue française de la part des Suisses alémaniques, une inappétence des Suisses romands pour les dialectes suisses alémaniques, leur compréhension et leur usage.

Si nous pénétrons quelque peu dans l'analyse de l'état de situation en Suisse romande, et sans pouvoir, ni vouloir aborder ici les relations générales de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, nous relevons les phénomènes concomitants suivants:

D'une part, se manifestent des affirmations nouvelles dans nombre de secteurs de l'activité humaine. Elles se traduiront, tôt ou tard, par des changements de comportements dans les rapports à venir des régions de la Suisse romande avec les communautés voisines, nationales et étrangères.

D'autre part, coexistent en Suisse romande des attitudes de repli qui vont jusqu'à la résignation, jusqu'au défaitisme. Ce repliement sur soi-

même que l'on perçoit parfois dans les prises de position romandes ne manquera pas, à son tour, si l'on n'y porte pas remède, de provoquer plus ou moins artificiellement la barrière des langues que l'on s'empressera tout aussitôt dans certains milieux d'exagérer et de dénoncer.

Les affirmations nouvelles, les attitudes volitives que l'on peut enregistrer de plus en plus nombreuses et diverses dans les régions de la Suisse romande et auxquelles on ne peut qu'applaudir comme facteur d'équilibre dynamique entre nos communautés nationales, ne doivent pas, nous voulons le souhaiter, se concrétiser sur le terrain linguistique, en des attitudes de rejet à l'égard, par exemple, des dialectes suisses alémaniques.

En effet, il y aurait dans cette hypothèse contradiction entre les affirmations nouvelles, cette présence active de la Suisse romande et la problématique linguistique, le «barrage des langues», qui pourraient en découler.

En effet, des observateurs qualifiés de tels comportements s'accordent à dire que les querelles linguistiques traduisent souvent des sentiments, des états d'infériorité.

Ce comportement romand volitif doit donc se manifester à l'égard des questions linguistiques, que comporte normalement la vie en communauté confédérale et en pluralisme culturel, par des attitudes d'ouverture et non de repliement ou de rejet.

La politique dynamique, que nombre de régions de la Suisse romande ont définie et mettent présentement en œuvre implique de leur part un effort constant de mieux comprendre leurs voisins et compatriotes suisses alémaniques pour se faire, à leur tour, mieux comprendre par eux. Cette volonté d'ouverture réciproque se traduira, entre autres, chez les Suisses romands par la possession de la langue allemande, par une assimilation, voire l'usage plus fréquent des dialectes suisses alémaniques et chez les Suisses alémaniques par une meilleure compréhension de la langue française.

Nos compatriotes suisses alémaniques, si attirés que nous puissions être, les uns et les autres, par le dynamisme des sociétés contemporaines anglo-américaines, doivent conserver à l'esprit que la langue française, quel que soit son avenir dans le monde d'aujourd'hui et de demain, est et demeurera le véhicule linguistique par excellence de la Suisse romande dans ses rapports avec les autres communautés linguistiques suisses.

La collaboration confédérale, qu'avec raison on préconise comme antidote à la solution facile de la centralisation dont on a usé et abusé, nous conduira inévitablement à pratiquer plus intensément le plura-

lisme linguistique, qui doit caractériser les relations de la Suisse romande avec la Suisse alémanique.

Pour parvenir aux fins proposées, il ne suffit pas de constater l'état présent des rapports linguistiques Suisse romande/Suisse alémanique, de dénoncer l'inappétence linguistique des uns et des autres, il faut apprendre à se mieux connaître. Pour ce faire, il faut, d'une part, appuyer toutes les actions valables, d'ores et déjà en cours, d'autre part, multiplier et systématiser les actions nécessaires à cet effet.

L'action isolée, sporadique, la mieux intentionnée, ne suffit pas.

Les conclusions de l'enquête déjà mentionnées du Groupe romand de la N.S.H. recommandent, en particulier, le développement des rencontres entre régions linguistiques, l'élaboration de programmes scolaires adéquats, la multiplication ou l'organisation d'échanges réguliers – facilités par des régimes d'équivalence – à tous les niveaux et dans toutes les catégories d'études primaires, secondaires, techniques, professionnelles, universitaires, l'institution d'échanges de stages pour les membres du corps enseignant, le développement des cours de langues modernes, dont notamment nos langues nationales écrites ou parlées, l'institution d'échanges progressifs d'occasions de stages pour les titulaires de fonctions publiques au sein des administrations cantonales et communales.

Ces mesures, en Suisse romande, doivent aussi inclure une compréhension, une assimilation des dialectes suisses alémaniques selon des méthodes pédagogiques appropriées.

VI Conclusions

Tant les réflexions, dont je vous ai fait part, que les expériences personnelles d'une vie professionnelle d'ores et déjà longue et diverse, me font conclure que les dialectes suisses alémaniques, le Schwyzertütsch, peuvent être un *lien* bénéfique dans les relations suisses alémaniques/suisses romandes. Il demeurera, en revanche, un *écran* pour ceux qui se ferment aux réalités, aux possibilités et aux nécessités de la vie confédérale de notre Pays.